



École Antoine-Girouard



Monsieur Yves Bolduc  
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport  
Édifice Marie-Guyart  
1035, rue de la Chevrotière, 16e étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Objet : Appui à la proposition de la Commission scolaire des Patriotes

Monsieur le Ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de nos préoccupations quant aux élèves qui fréquentent notre école, l'école primaire Antoine-Girouard, qui habitent Boucherville. En effet, en prenant connaissance du projet de redécoupage du territoire de la Commission scolaire des Patriotes (CSP) qui a été présenté à la rencontre des présidents et directeurs généraux membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec le 20 novembre dernier, nous constatons malheureusement que votre ministère ne disposait probablement pas de toutes les informations particulières concernant les élèves qui fréquentent les écoles de la CSP.

Dans votre projet de redécoupage pour la CSP, les villes de Boucherville et Saint-Bruno-de-Montarville seraient transférées à la Commission scolaire Marie-Victorin. Un grand nombre d'élèves résidant à Boucherville fréquentent actuellement des écoles situées dans d'autres villes de la CSP. Par exemple, des élèves du primaire fréquentent actuellement des classes d'enseignement spécialisé situées à Sainte-Julie et des élèves du secondaire fréquentent des écoles à vocation particulière ou à projet particulier, notamment l'École d'éducation internationale McMasterville (EEI). Pour les élèves du territoire de l'école Antoine-Girouard, c'est une dizaine d'enfants de classes spécialisées et 23 élèves du secondaire (depuis 4 ans qui fréquentent maintenant l'école EEI et trois enfants qui fréquentent soit Polybel (concentration anglais) ou Ozias-Leduc (concentration musique)), qui seront directement touchés par ce redécoupage.

Au nom du conseil d'établissement de l'école Antoine-Girouard, nous réitérons par la présente notre appui à la démarche entreprise par la Commission scolaire des Patriotes dont l'objectif est de permettre la meilleure organisation pour nos élèves dans un cadre budgétaire réaliste qui évite des dépenses importantes et également respecte le sentiment d'appartenance de nos élèves à leur école.

Nous espérons que vous pourrez donner une suite favorable à la proposition de la CSP, soit de maintenir les délimitations du territoire de la CSP dans son état actuel.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos sentiments distingués.

M. Alain F. Dussault,  
Président du conseil d'établissement

c.c présidente, Commission scolaire des Patriotes